

Le *Journal de Roubaix* a annoncé hier que l'Assemblée prendrait trois mois de vacances à partir du 23 mars. On discute déjà la question de savoir s'il y aura lieu de nommer une commission de permanence chargée de représenter la Chambre auprès du gouvernement.

Gens de Roubaix et de la province, voulez-vous savoir à quels pitoyables moyens on s'est livré pour arracher la loi à l'Assemblée. Eh bien, lisez la *Cloche* d'aujourd'hui samedi et vous y verrez la nouvelle suivante : Pie IX va désigner son successeur, et ce successeur sera... le comte de Chambord !!!

Vous levez les épaules ? vous vous récriez ? Le journal de M. Louis Ulbach parle pourtant très sérieusement et il cite l'appui de son dire une longue lettre écrite par un prêtre romain — un jésuite, naturellement — dans laquelle le plan est exposé tout au long.

A titre de curiosité, nous voulons donner un extrait de cette lettre :

« Donner à la loi à la maison de France et à la papauté la plus insigne consécration qu'elles puissent obtenir dans l'histoire, telle est en ce moment, et depuis longtemps déjà, le rêve de Pie IX !

Quoi de plus magnifique, de plus inattendu, de plus action humaine serait de nature à forcer davantage le respect des hommes, à relever plus puissamment les défaillances religieuses, que de voir dans peu de temps, assis sur le trône de saint Pierre, le dernier descendant de nos rois, Henri de Bourbon, si recommandable dans sa vie privée par ses hautes vertus, par sa piété, par sa fermeté si sublime aux principes de sa race ! Henri de Bourbon devant être le successeur de cette personification si éminente de l'Église : le vénéré Pie IX, et Pie IX le désignant au pape comme son héritier ! Que de perspectives brillantes pour la religion, n'offre pas un pareil projet ! mais on se demande avec crainte, si des obstacles sans nombre ne s'opposent pas à sa réussite ? Que de points d'interrogation ? Le prince a-t-il été consulté ?

Mais il est marié... L'Europe catholique... et les compétitions dans l'aréopage des cardinaux...

Il faut pourtant que Sa Sainteté soit bien près du but pour que ses lèvres aient révélé son secret.

Depuis longtemps le prince a dû comprendre les vues qu'on avait sur son compte, les demi-confidences autorisées à le croire préparé pour cette belle mission. Madame la princesse, dont les avantages matrimoniaux se sont limités à partager avec résignation la claustrophobie absolue de son noble époux, entrerait sans doute avec douleur au religion, mais aussi en fille chrétienne, esclave de la grandeur de sa maison.

On a de l'imagination à la *Cloche* !

La Grève de Mulhouse et le Clergé

Nous trouvons dans l'*Univers* une correspondance de Mulhouse qui expose, sous leur vrai jour, certains faits qui se sont passés dans cette ville et dont il a été question à l'Assemblée nationale :

M. Scheurer-Kestner, se prétendant l'organe des honnêtes gens de l'Alsace, a déclaré à l'Assemblée nationale que la grève des ouvriers de Mulhouse, en juillet 1870, a été provoquée par le clergé catholique !

Il est difficile d'avancer un fait plus inexact moins susceptible de justification.

Les ouvriers ont été soumis, depuis quelques années, à Mulhouse comme ailleurs, à des excitations sans nombre, émanant du camp démagogique. Des sacrifices d'argent, importants, ont été faits par des hommes riches pour la création de journaux destinés spécialement à la corruption de la classe ouvrière. Le fanatisme protestant, très rampant depuis Sadowa, a partout en Alsace donné la main à la franc-maçonnerie et aux sectes révolutionnaires, en vue de pousser les masses populaires dans l'irréligion et dans la voie du désordre et si ces efforts opiniâtres ont souvent et même presque toujours échoué méprisablement et ont tourné, notamment dans maintes élections, à la confusion de leurs

auteurs, l'honneur en revient en très grande partie au clergé qui, par son zèle, par ses vertus, est parvenu à soustraire les masses aux influences perverses odieusement mises en œuvre contre eu.

Lorsque la grève éclatée à Mulhouse, à un signal donné par les ouvriers allemands et par les meneurs des clubs, personne ne s'est entremis avec plus de dévouement pour la combattre et la faire cesser que l'honorable et tant regretté curé M. Sester, dont le caractère conciliant apprécié de tout Mulhouse aurait dû être respecté, si nous ne vivions pas dans un temps où l'on rigole sans vergogne les lois de la pudeur. — Du haut de la chaire, ainsi que des croisées de la maison curiale, il n'a pas cessé, pendant plusieurs jours, de prêcher le calme et l'ordre, de rappeler les ouvriers à leurs devoirs envers leurs patrons et envers leurs familles, et de les engager à se méfier de conseils perfides.

Son influence a d'ailleurs eu des résultats si efficaces, que des ouvriers catholiques en grand nombre, se sont, de leur propre mouvement, entremis pour faire cesser tout conflit. Un certain nombre de ces ouvriers se sont rendus publiquement à la sous-préfecture pour protester contre la grève, et c'est, en effet, en grande partie à leur bon exemple, à leur énergie et à leur patriotisme qu'a été dû le prompt rétablissement de l'ordre.

A ce moment, la guerre était déclarée, et nos masses ouvrières n'ont pas hésité à renoncer à tout débat d'intérêt privé en présence des dangers de la patrie.

Pendant que ce résultat si important était obtenu, de misérables traites très connues et qu'il est inutile de nommer, naviguaient obséquieusement vis-à-vis de la France, servaient d'avant-garde à la Prusse en répandant le bruit à Mulhouse et dans les environs que les ouvriers avaient été mis en mouvement par le clergé, soufflant une nouvelle Saint-Barthélemy... De pauvres prêtres étaient insultés dans les rues par quelques commis-voyageurs libéraux; les hommes les plus connus par leur dévouement à l'ordre étaient accusés hypocritement de favoriser ce mouvement et de prêcher la guerre religieuse. A entendre ces fanatiques, l'intervention des honnêtes prussiens pouvait seule paralyser le complot; le roi Guillaume allait apporter la vraie lumière : *Das ware licht*.

La propagande prussienne et protestante ne reculait devant aucune calomnie et devenait chaque jour plus violente, plus insolente.

Telle est l'odieuse comédie qui s'est jouée à Mulhouse, dès les premiers succès de l'armée prussienne, à propos ou sous prétexte de la grève, et c'est avec de pareils éléments que certains gens cherchent aujourd'hui à écrire l'histoire, protégés qu'ils sont par M. de Bismarck, leur ami et leur complice.

La vérité, la grande vérité, c'est qu'à Mulhouse, les catholiques (et ils y sont nombreux) n'ont pas cessé d'appartenir au grand parti national de l'ordre.

Il serait donc temps d'en finir avec les absurdes diffamations lancées dans le public par les corymbes du parti jésuite et prussien. Ce parti est honni en Alsace; mais il a le vrbre haut à Mulhouse depuis les désastres de la France.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

Séance du 8 mars 1872.

A deux heures 45 minutes, la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. Boticiau réclame contre une interruption que lui prête le *Journal officiel* pendant le discours de M. Langlois. Il n'a pas fait cette interruption. Après une autre observation de M. Langlois, le procès-verbal est adopté.

Adoption sans débat d'un projet de loi tendant à autoriser la ville du Mans à modifier les conditions d'un emprunt antérieur.

Reprise de la discussion du projet de loi relatif à l'Internationale.

M. Berthauld se propose d'avisager la question au point de vue juridique, et commence par se déclarer exempt de toute complicité de toute communauté d'idées avec l'Internationale. Cependant il vient combattre le projet et demander son rejet parce qu'il n'est pas partisan des lois spéciales. Cette loi est un jugement et dépasse la compétence de l'Assemblée. Juré, l'orateur con-

damnerait l'Internationale; législateur, il hésite, car le projet vise un accusé qui n'a pas été entendu. Dans ces conditions, ajoute-t-il, n'oubliez pas un certain effort.

Une voix à droite. — Non !

M. Berthauld. — Ce n'est pas tout, le projet est ce que je me permettrai d'appeler une loi spéciale ayant un caractère général, et vise non-seulement l'Internationale, mais les sociétés analogues; or, ce n'est pas un moindre défaut dans une loi qui devrait demeurer une loi d'exception et pour cela, le projet est condamné à l'impuissance, car il frappera les Français et respectera forcément les vrais affiliés, les promoteurs de l'Internationale c'est-à-dire les étrangers.

Le projet est encore défectueux en ce sens qu'il reverse, dit l'orateur, toutes les notions reçues en matière de droit criminel: en effet, il renvoie à la police correctionnelle des faits ressortissant du jury. M. Berthauld présente un contre-projet, qui, suivant lui, remédiera aux déficiences de la loi et termine par ce vieil adage: *Nos Deis intersit, nisi dignus condico nodus*.

M. Fresneau vient appuyer le projet, mais à peine a-t-il dit quelques mots qu'il se trouve pris d'une indisposition subite.

M. le comte d'Aubert remonte aux origines de l'Internationale et s'attache à faire la part des responsabilités. La République de 1848 est responsable, l'Empire aussi est responsable de la propagande de l'Internationale, car on n'a pas oublié la loi sur les associations.

L'orateur conclut en exprimant l'espoir que l'Assemblée repoussera les amendements qui tendent à énerver la loi.

M. Henri Martin a défendu le socialisme en théorie, mais il ne trouve pas d'expressions pour caractériser la folie des hommes qui semblaient s'être donné la sinistre mission de détruire tous les monuments de notre histoire nationale.

Le rôle attribué à l'Internationale dans ces tristes événements est-il bien exact, l'orateur ne le pense pas. Selon lui, ce ne sont pas de si moyens repessifs que l'on devrait employer contre l'Internationale, mais des moyens moraux.

M. Henri Martin termine en annonçant un amendement que lui et ses amis se proposent de développer en temps et lieu.

Voix diverses. — La clôture ! la clôture !

L'Assemblée décide que la discussion générale est close.

M. Senece, rapporteur, demande à propos de l'article 1er, l'ajournement de la discussion pour que la commission ait le temps d'examiner les amendements déposés. (Murmures à droite.)

M. Jules Favre appuie l'ajournement au nom du règlement.

L'ajournement mis aux voix est adopté. Est prise en considération la proposition de MM. Testelin et Descat tendant à autoriser la fabrication de 40 millions de monnaie de billon.

Est prise en considération la proposition de M. Roger Marvieux tendant à l'établissement de succursales de la Banque de France dans les départements où il n'en existe pas.

Est prise en considération la proposition de MM. Boticiau, Dugardin tendant à conférer à la Chambre du conseil des tribunaux d'arrondissements le règlement des procédures criminelles.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Jean Brunet tendant à voter la France au Christ.

La commission conclut à la non prise en considération.

M. Brunet combat cette conclusion. Les conclusions de la commission sont adoptées.

La séance est levée à cinq heures quarante-cinq minutes.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Une réunion a eu lieu, cette après-midi, à l'hôtel-de-ville, à l'effet d'arrêter un plan général de mise en œuvre dans les cantons de Roubaix, de la sous-région patriotique pour la libération du territoire.

Une commission a été nommée; elle est ainsi composée :

MM. J. DERROGNAUCOURT, DELÉPORTE-BATANT, Conseiller général. P^r FLEURY, Conseiller d'arrondissement.

de la veille étaient presque effacées, et si sa colère contre son gendre subsistait encore, elle ne l'empêchait du moins ni de raisonner, ni de prévoir. Or, il ne pouvait plus se dissimuler les conséquences possibles de l'arrivée d'Edgard à Prasley.

Les commérages de Paris, les médiances de petite ville, Sylvie compromise, et, sinon entraînée, au moins troublée par un amour coupable; la marquise justement courroucée; son gendre ayant le droit de lui demander s'il était juste de punir par le plus cruel des outrages la plus légère des offenses; toutes ses pensées qu'il avait primitivement opposées à Edgard comme une digue infranchissable, venaient en toute l'assailir, tandis que son jeune compagnon s'éveillait à ses côtés en sifflant un air de Rossini, et entamait gaîment les provisions de voyage. Son neveu, qui, malgré sa fatuité, n'était point un sot, s'aperçut vite de ce changement, et évita soigneusement de parler de ce qui les préoccupait tous deux. Il comptait sur l'orgueil de M. Durosseau qui l'empêcherait de se déjuger en aussi peu de temps, d'avouer que sa colère lui avait fait faire une folie, et de le prier de rebrousse chemin. Il ne se trompait pas. Qui que fût le mécontentement intérieur de son oncle, il se revolta à l'idée de met-

tre Edgard dans la confidence de ses variations, et se borna à apaiser tant bien que mal sa conscience en se promettant de trouver un prétexte pour le congédier, trois ou quatre jours après leur arrivée à Prasley. Malgré cet accommodement avec lui-même, M. Durosseau devenait à chaque relais, plus soucieux et plus sombre. On eût dit qu'il éprouvait, lui aussi, en approchant du but de son voyage, un pressentiment sinistre.

Le quatrième jour, un peu après le coucher du soleil, ils arrivèrent au relais le plus voisin de Prasley. M. Durosseau paya les postillons pour le conduire jusqu'au château, car il pensait que Georges avait dû se diriger tout droit chez sa mère, et il voulait avoir une explication avec lui avant de mettre pied à la Villa. La montée était raide, les chevaux allaient au pas, et le millionnaire ressentait cette espèce d'anxiété impatient et fiévreuse où nous jetent les lenteurs d'une arrivée, lorsqu'il s'y mêle quelque incertitude. A une portée de fusil du château, ils rencontrèrent le curé qui en sortait, et qui les salua d'un air grave et triste. La nuit tombait, le ciel se couvrait de nuages, et les vieilles murailles de Prasley semblaient noircir encore à mesure qu'ils avançaient.

On vendait également sur la place, en

M^r BULTEAU, Juge au Tribunal de Commerce.

L. LEBEVRE, Président du Conseil des Prud'hommes.

J.-B. SCHEFFEL-ROUSSEL, Vice-Président de la Chambre Consultative.

BERTHAUX, Doyen de Saint-Martin. LEBRAT, Pasteur évangélique.

Maires et Curés de Croix, Wasquehal et Watrelos.

Richard DESROUSSEAUX, Industriel.

Gustave WATTINNE, id. Pierre PARENT, id.

Julien LAGACHE PÈRE, id. BOUSSUT-DELAGOUTRE, négociant.

Louis WATTEL, conseiller municipal-Augustin MOREL, industriel.

II. DURAN-FERRIER, ancien conseiller municipal.

On lisait hier dans le *Progrès du Nord* :

Un détail curieux sur la vie de brave Delbrel, de la *Vraie France*, ce journaliste qui écrivait dans propre journal :

« J'insulte, les passants et je ne me bats pas.

Le terrible Delbrel a tellement horreur de sang, qu'il a fui Paris et la France pendant la guerre et s'est réfugié en Belgique. Il s'est senti rassuré qu'en posant le pied sur un territoire neutre. Nous pouvons garantir l'exactitude de ce renseignement.

Voici la réponse de la *Vraie France* : Décidément, il est de toute évidence que le *Progrès* n'a rien à dire pour innocenter ses rédacteurs de n'être pas allés se battre contre les Prussiens.

Il espère opérer une diversion favorable son quadruple courage, en faisant part à la presse d'une découverte dans laquelle, il est vrai, il a été quelque peu guidé par le titre même de notre journal.

Notre rédacteur en chef, depuis longtemps d'ailleurs affranchi de toute obligation militaire, s'est allé en Belgique pendant la guerre.

C'est vrai, et il lutta à sa manière contre l'ennemi de la patrie qui s'était méfait mé-négé, comme on sait, de si nombreux défenseurs dans la presse étrangère.

Le combat de plume, au lieu d'être encouragé par les dictateurs de Lille, était singulièrement contrarié par eux.

Et le *Progrès* nous met en mémoire une illégalité de ses patrons, illégalité dont il profitait et vraisemblablement commise pour lui par la complaisance de la préfecture du temps.

Tandis que le gouvernement central avait aboli le timbre pour tous les journaux, les dictateurs lillois avaient rétabli les exigences du fisc à la frontière, pour protéger la boutique de la rue Esquimoise contre la concurrence.

Le *Journal des fournisseurs*, ainsi garanti par une sorte de monopole illégal, mais obstinément maintenu, malgré tous les réclames, a fait, comme on dit, ses choux gras.

Comment, au surplus, peut-il nous reprocher d'être allés en Belgique, lorsque ses amis, les fournisseurs, y ont fait tant de voyages qui ont coûté si cher à nos troupes, victimes des plus odieuses fraudes.

Ce serait singulier si nous pouvions au *Progrès* que, pour mieux soutenir la lutte que nous faisons aux Prussiens, notre rédacteur est maintes fois allé plus près des champs de bataille qu'aucun des traineurs de sabre de ses amis.

Il ne nous est jamais entré dans l'idée d'aller parader sur les places publiques en uniforme d'emprunt ni de caracoler sur un cheval de bataille comme notre brave avocat en duel, ni de nous montrer comme des fous de guerre partout, excepté devant l'ennemi, pendant le combat.

Personne ne songera à trouver coupable l'absence sous les drapeaux d'un père de famille qui n'y est pas appelé, mais le comble du ridicule est réservé à ces soldats ou officiers d'antichambre qui ont usé de toute sorte de prétextes et d'excuses pour se tenir loin du danger et qui, aujourd'hui, ne veulent se battre qu'avec ceux qu'ils savent déterminés à repousser leurs provocations.

Le *Figaro* trace ce portrait de M. Mention sous prétexte de douanier :

Un original. — M. Mention a eu des aventures dont il faut faire mention. En 1832, il était marchand de chevaux dans la rue Saint-Maur-Popincourt; en 1839, il a heu-

rait son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation, dont il devint l'agent électoral; le député, devenu ministre de l'intérieur, s'est montré reconnaissant. Que ceci, jeunes gens, vous prouve une fois de plus qu'on a toujours le droit d'être

voilà son droit et se faisait recevoir docteur. On le vit ensuite au congrès de Bruxelles, au congrès de Liège à tous les congrès et à toutes les réunions où quelque un attaquait quelque chose. En ce temps-là, il tombait sur les deux épaules l'infâme capital et ne faisait qu'une bouchée des autorités constituées. Aujourd'hui, c'est un sous-préfet pénétré de ses devoirs pour son préfet; le viel homme est mort en lui; paix à sa cendre!

Né à Douai, c'est à Douai qu'il est venu s'échouer, après ses voyages au long cours à la recherche d'une position sociale. La fortune, après qu'il avait tant couru, l'attendait à sa porte, sous les traits de M. Lambrecht, candidat à la députation,